

PROGRAMME

- **Les principes fondamentaux de la sécurité incendie en ERP et IGH et l'évolution de la réglementation en matière de prévention**

- **Les moyens de secours**

Les agents extincteurs

Le SSI

Les moyens d'extinction

- **Mise en situation d'intervention**

Application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité

OBJECTIFS

- Exercer la fonction de SSIAP1 en prenant en compte les évolutions réglementaires et techniques.
- Tenir son rôle d'agent de sécurité incendie.
- Agir dans les limites de son action.
-

PUBLIC

- SSIAP1 en exercice.

DURÉE

- 21 heures

PRÉ-REQUIS

- Diplôme SSIAP1.
- Attestation de l'employeur justifiant d'une activité d'Agent de sécurité incendie d'au moins 1607 heures durant les 36 derniers mois.
- Qualification de secourisme SST, PSE1 ou PSC1, à jour de recyclage ou de moins de 2 ans.

PÉDAGOGIE

- **Méthodes pédagogiques**
Alternance d'exposés, d'exercices d'application de prévention favorisant les échanges..
- **Moyens techniques**
PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.
Système de sécurité incendie de catégorie A, extincteurs, robinet d'incendie armé, générateurs de fumée, moyens de communication radio.
- **Moyens humains**
Formateur qualifié, spécialiste incendie de formation initiale ou via son expérience professionnelle, et titulaire du diplôme a minima SSIAP1.

ÉVALUATION

- Appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas en vue de la remise de l'Attestation de recyclage conditionnée par la présence effective du stagiaire à l'ensemble des séquences pédagogiques programmées.
- Cette formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

MODALITÉS

- Prix : nous consulter

L'emploi d'Agent de sécurité incendie est subordonné au maintien à niveau des compétences de secouriste, à l'obtention d'un titre d'habilitation électrique par son employeur (a minima indices H0 B0) et d'une formation sur les ascenseurs et les nacelles présents sur le site.

Le recyclage triennal du diplôme SSIAP1 est obligatoire.



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION